

Saison 2009/2010

Assemblée des délégués d'automne (AD)

Lieu : Maison du Sport, Talgutzentrum 27, 3063 Ittigen près de Berne
Date : Samedi, 26 septembre 2009
Heure : 16h00 - 17h50
Présidence : Franziska Zingg-Lüssi, Présidente STT
Vérificateurs du scrutin : Lars Kabitz, Zdenko Kurtovic et Roli Langhart
Voix : 394
Majorité absolue : 198 voix
Majorité 2/3 : 263 voix
Procès-verbal : Sandro Reinhard, Office central

Procès-verbal :

La Présidente de Swiss Table Tennis, Franziska Zingg-Lüssi, ouvre l'AD d'automne à 16h00.

Hansueli Gerber (Président MTTV) allume la bougie STT, symbole d'un déroulement digne de cette assemblée.

La présidente présente les membres du DCC à l'assistance et souhaite la bienvenue aux membres du CC présents. Christian Müller, membre du DCC et Chef des Finances, s'est excusé. En outre, Franziska souhaite la bienvenue aux collaborateurs de l'Office central STT ainsi qu'aux présidents des commissions et à tous les fonctionnaires STT présents. Elle souhaite une bienvenue particulière aux membres d'honneur Laszlo Földy, Roger Helgen et au président d'honneur Werner Schnyder.

Les cartes de vote ont été remises à l'entrée. Conformément à l'art. 3.2.3 des statuts STT, les clubs, les membres ainsi que les membres d'honneur STT ont le droit de vote à l'AD. Chaque club peut se faire représenter par un ou plusieurs délégués. Les membres du CC ne peuvent pas en même temps représenter un club. Les membres d'honneur ne peuvent se faire représenter. Conformément à l'art. 3.2.4 des statuts STT, chaque club a droit à une voix par 25 membres ou par fraction de 25. Le nombre de membres titulaires d'une licence, 30 jours avant le déroulement de chaque AD est décisif. Un délégué peut représenter 20 voix au plus.

Werner Schnyder est élu président du jour.

Comme vérificateurs de scrutin, Zdenko Kurtovic, Roli Langhart et Lars Kabitz sont élus.

Vérification du scrutin

AGTT :	32
ANJTT :	29
ATTT :	9
AVVF :	66
MTTV :	56
NWTTV :	60
OTTV :	100
TTVI :	30
Membres CC :	9
Président d'honneur :	1
Membres d'honneur :	2
Total :	394

Majorité absolue : 198

Majorité 2/3: 263

1. Approbation du procès-verbal de la dernière AD

Le procès-verbal de l'AD extraordinaire du 6 juin 2009 à Berne est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du rapport annuel du CC et du DCC

Les rapports annuels du CC et du DCC ont été adressés par avance aux membres en même temps que l'invitation.

Les rapports du CC et du DCC sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

3. Examen du rapport de la CCG, de la CR et de la LN

Ces rapports ont aussi été adressés en même temps que l'invitation. Ils ne nécessitent pas d'être soumis au vote mais ne sont fournis à l'assemblée qu'à titre indicatif.

4. Approbation des comptes et du rapport du REV

Les comptes ont également été adressés en même temps que l'invitation. Après les explications de Laurent Langel portant sur deux points, on passe au vote. Les comptes 2008/09 ainsi que le rapport de l'organe de révision Von Graffenried/Berne sont approuvés à l'unanimité.

5. Décharge du CC, du DCC, de la CCG, de la REV et de la CR

Le président du jour Werner Schnyder propose à l'assemblée de donner décharge à tous les organes.

L'assemblée donne à l'unanimité décharge au CC, au DCC, à la CCG, au REV et à la CR.

6. Élection président CCG

Après la démission de la CCG de Christian Müller, la fonction de président est vacante. Jusqu'à l'AD, aucun successeur ne s'est présenté. Toute personne intéressée peut s'adresser à Laurent Langel. Le poste reste toujours vacant.

7. Élection du REV pour la saison 2009/2010 sur proposition du DCC

Le DCC propose de continuer la collaboration avec l'organe de révision Von Graffenried AG Treuhand à Berne une année de plus.

L'assemblée réélit Von Graffenried AG à l'unanimité.

8. Projet Backbone 2010

Yves Odobert informe l'assemblée sur l'évolution du projet :

Le 31.8.2009, Swiss Table Tennis et l'entreprise „Edipresse“ ont signé un contrat. Le 9 septembre, un groupe de projet s'est rencontré à Lausanne pour le premier workshop. Yves Odobert souligne le caractère coopératif de la collaboration durant cette journée en expliquant que de nombreux points essentiels et intéressants ont été discutés. Yves soulève l'importance de cette méthode de travail pour l'avenir ! Il faut désormais pouvoir compter sur toutes les associations régionales et sur toutes les personnes expérimentées qui ont travaillé dans le cadre de l'ancien RC afin de pouvoir proposer un très bon nouveau produit. Le savoir-faire est bien là, mais il faut veiller à ce qu'il ne se perde pas. Il est également important de bien gérer le temps, tout ce que STT

peut intégrer durant la phase de mise en place est compris dans le prix convenu. Lorsque des modifications importantes doivent être apportées après le premier achèvement, cela coûtera très cher.

Sur demande de Pierre-Yves Baumann, Franziska Zingg-Lüssi explique la répartition du pouvoir de décision. D'une manière générale, on essaie de trouver des compromis satisfaisants au sein du groupe de travail. Si cela n'est pourtant pas possible, la décision incombe au DCC.

Saisissons donc l'opportunité de mettre sur pied un projet avec l'ensemble du tennis de table suisse !

L'assemblée prend acte des explications et informations au sujet du projet „Backbone“.

9. Projet nouveau ranking : vote de principe

Laurent Langel, membre du groupe de travail pour le projet „Nouveau Ranking“, présente les idées du groupe de travail. Le nouveau ranking doit s'inspirer du système ELO qui est déjà utilisé dans le domaine des échecs et par la fédération française de tennis de table. Le système ELO et ses avantages ont déjà été présentés sur le site Internet et dans Sidespin. Laurent Langel démontre néanmoins encore une fois pourquoi il est judicieux d'opter pour le nouveau ranking.

On passe à un vote de principe pour savoir si le nouveau système doit être introduit pour le calcul du ranking. Si l'assemblée approuve un changement, les détails de la réglementation seront élaborés et présentés aux délégués lors de la prochaine assemblée au printemps 2010.

L'assemblée approuve le changement du système avec 363 oui, 31 abstentions et 0 non.

Le groupe de travail se réjouit de pouvoir préciser désormais ses idées et de les présenter au printemps.

10. Approbation du règlement sportif

10.1 Proposition DCC

Le DCC présente la proposition d'approuver un assouplissement du règlement qui permettrait de participer à titre exceptionnel à des épreuves individuelles dans d'autres pays tout en participant aux épreuves par équipes en Suisse. Il est demandé d'ouvrir cette possibilité déjà pour la saison qui vient de commencer.

L'assemblée approuve la proposition avec 264 oui, 105 non et 23 abstentions.

11. Nomination des membres d'honneur et distinctions honorifiques

Jean-Marc Wichser fait l'éloge de Bernard Gallarotti en expliquant pour quelles raisons Bernard devrait être nommé membre d'honneur. Jean-Marc loue Bernard d'être un talentueux organisateur circonspect et très engagé, qui garde le calme et une vue d'ensemble aussi dans les moments délicats. Il a en particulier présidé le CO des CM pour handicapés à Montreux en 2006 qui ont été excellemment bien organisés. Il travaille toujours de manière collégiale en s'engageant corps et âme.

Sous des applaudissements chaleureux de l'assemblée, Bernard Gallarotti est nommé membre d'honneur. Visiblement ému, Bernard remercie l'assistance en précisant que cela n'aurait jamais été possible s'il n'avait pas pu compter sur une superbe équipe d'assistants.

12. Approbation des autres propositions

12.1. Proposition du TTC Wetzikon

En se référant aux règlements de Schengen, le TTC Wetzikon soumet la proposition suivante : les citoyens de l'UE/AELE résidant dans un pays voisin de la Suisse et pouvant entrer en Suisse sans visa, doivent pouvoir bénéficier de conditions facilitées pour l'obtention d'une licence en Suisse.

Puisque cette proposition a été soumise trop tard, l'entrée en matière doit être décidée par une majorité de deux tiers de toutes les voix exprimées. L'approbation de la modification proposée nécessite ensuite la majorité simple de toutes les voix exprimées (oui, non, abstentions).

L'assemblée rejette l'entrée en matière sur cette proposition par 101 oui, 31 abstentions et 262 non.

13. Divers

Laszlo Földy critique que la lecture des comptes en format A5 n'est pas possible. À l'avenir, on en tiendra compte.

Pour le procès-verbal :

Swiss Table Tennis
Office central

Sandro Reinhard

Va à :
Clubs
Comité Central
Présidents et membres d'honneur
Fonctionnaires
Associations faitières